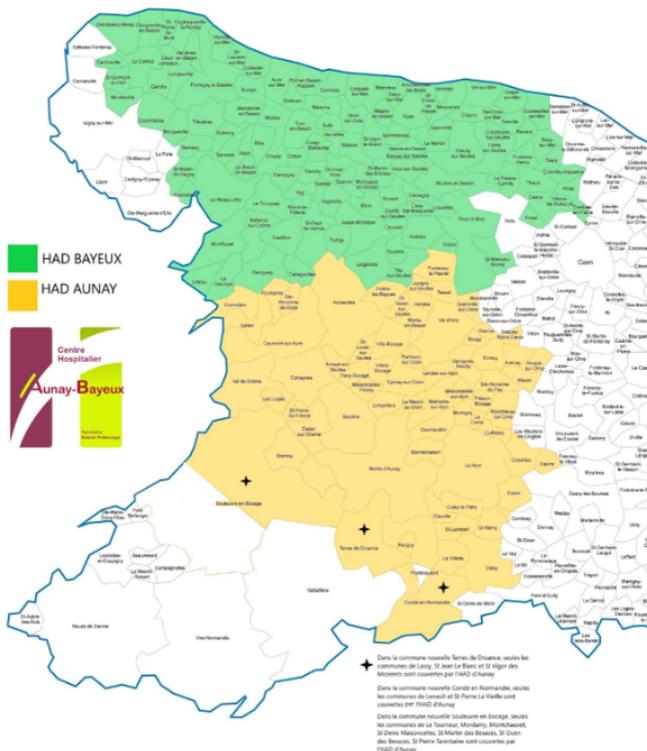


Capacité d'accueil :

- HAD du Bessin : 32 lits
- HAD du Pré-Bocage : 20 lits



Chef de service : Dr Arnaud THOMASSET DE LONGUEMARE

Cadre de santé : Mme Aurélie DINAHET

Retrouvez toutes les informations
sur notre site internet



HAD

Hospitalisation à domicile **Bessin-Pré-Bocage**

**Assurer des soins médicaux et
paramédicaux continus et
coordonnés sur le lieu de vie**

et

**Eviter ou raccourcir une
hospitalisation conventionnelle**

HAD du Bessin :

**2 rue Louvière
14400 Bayeux
02.31.51.53.50**

HAD du Pré-Bocage :

**5 rue de l'Hôpital
14260
Les Monts d'Aunay
02.31.71.76.54**

**Accueil téléphonique
du lundi au vendredi
de 9h à 17h**

**Astreinte IDEC 24h/24
au 02.31.51.51.51**

L'HAD EN PRATIQUE

Demande faite par :

- le service hospitalier par Via Trajectoire
- le médecin traitant



En commission d'admission :

- Etude de la demande
- Validation médicale du projet



Visite et évaluation IDEC



Contact avec les praticiens libéraux et organisation de la prise en charge à domicile



Admission au domicile avec pharmacien et cabinets infirmiers



Coordination des soins



Réévaluation régulière de la situation du patient et de son entourage par l'équipe pluridisciplinaire



Pour qui ?

Pour tout(e) patient(e), quel que soit son âge, avec l'appui d'une équipe pluridisciplinaire, présentant une situation complexe nécessitant un parcours de soins coordonné sur les plans médical et psychosocial :

- Soins palliatifs,
- Pansements complexes/TPN,
- Prise en charge de la douleur,
- Post-intervention chirurgicale,
- Assistance respiratoire,
- Nutrition entérale et parentérale,
- Traitements injectables,
- En EHPAD avec des évaluations anticipées..



Une équipe pluridisciplinaire :

Médecins coordinateurs
Cadre de santé
Infirmières de coordination
Aides-soignant(e)s
Secrétaires
Socio-esthéticienne
Psychologues
Assistants sociaux



Collaboration avec les praticiens de proximité et connus des patients dans une collaboration définie par des conventions afin d'assurer la continuité des soins 24h/24 et 7j/7 : médecins traitants, pharmaciens, cabinets infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes, prestataires de santé



Collaboration avec les prestataires médico-sociaux du territoire